Histoire de Luttes

Le journal du Collectif Histoire Sociale des Industries Chimiques CGT

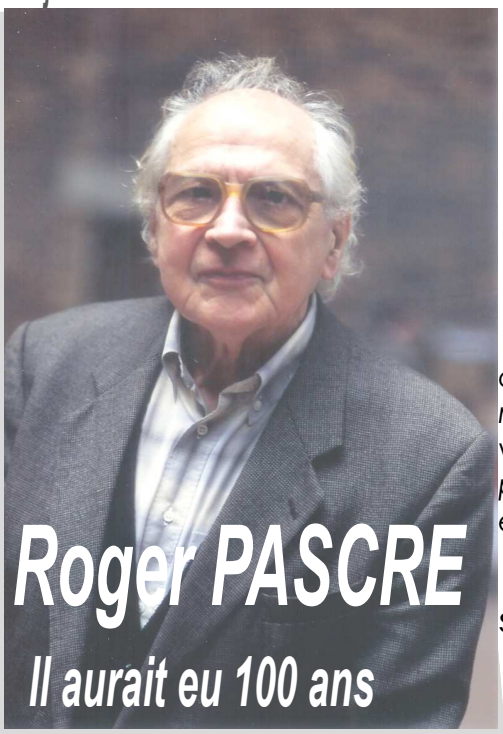

N°3 - fév. 2012

- Edito
- Dossier—**Roger PASCRÉ**
- Des faits historiques-
  - **Mise en place du SNICIC**
  - **Conférence antimonopoliste du Pétrole (Alger avril 68)**
  - **Un camarade, un capitaine CGT au long court, un ami**
  - **Ferme sur les principes, unitaire, convaincre, confiance**
  - **Un vécu dans la Fédération**
  - **Colloque 20 et 21 mars 2012**

Ils ont dit ...

« On trouvait d'ailleurs dès l'Occupation (avec la Synarchie) jusqu'à la Libération, et au-delà, les prolongements modernes de la dualité des méthodes de la bourgeoisie pour le maintien de son pouvoir, optant suivant les saisons, pour la ruse ou la violence. »

ARAGON : les cloches de Bâles

l'Edito

Travail, famille, patrie ?

Les vœux du président ont été clairs dans leur traduction législative à venir, de même que les « valeurs » qu'il veut mettre en œuvre dans le prochain quinquennat, s'il est élu et toute la question est là.

Ses vœux :

- Augmentation de la TVA, l'impôt le plus injuste, de 1,6 %, avec sa répercussion sur les prix et naturellement avec son corollaire : baisse des « charges patronales » de 16 milliards. Doit-on rappeler que les dites charges patronat sont la partie des cotisations du salaire socialisé, mis en place en 1945 avec la protection sociale et qui est payé par les employeurs car, en 45, les RIB n'existaient pas permettant à chaque salarié de payer **ses** cotisations directement aux URSSAF sans passer par son patron. Ce cadeau de Sarkozy correspond à une baisse des salaires.

- Les accords de compétitivité qui remettraient en cause, si la loi était votée, les accords d'entreprise, les conventions collectives et le Code du travail avec des contenus inférieurs à ces législations. Cela au nom de la compétitivité. Mais les profits des entreprises en augmentation constante, qui en parle ?

Et ces deux promesses vont faire augmenter encore plus les profits

Est-ce là un cadeau à ses amis patrons avant de partir ? Rien n'est moins sûr, les élections ne sont pas faites, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mais pour le patronat et le gouvernement, ce qui est pris, est pris, et nous ne sommes pas certains que le prochain gouvernement reviendra sur ces mesures. Rappelons-nous des promesses après les grèves de 1995 contre le plan Juppé et d'autres, par exemple la loi Pasqua, jamais remis en cause. Restons donc exigeants sur ces points, comme sur d'autres.

Quant à l'avenir promis : travail pour ceux qui en auront et dans quelles conditions, tout ce qui gravite dans la protection sociale, famille, lutte contre les immigrés et augmentation des expulsions, etc. Sarkozy ratisse sur les « plates-bandes » du FN faisant de ses idées des thèmes banalisés.

Cela « ressemble » à un retour aux années 1930, idéologique, social, économique.

L'initiative d'action des organisations syndicales (hors CGC, FO, CFTC, mais appel CES au niveau de l'Europe) pour le 29 février tombe à point. La mobilisation doit être à la hauteur de l'enjeu pour nos revendications, pour l'avenir de notre protection sociale, juridique contre la banalisation et le danger pour tous de ce que représentent les idées du FN et de ses soutiens à droite et du patronat

Roger CREPEAUX *(dit PASCRE)*, ingénieur 48ème promotion de l'ESPCI—

1er à gauche au 3ème rang

avec **Adolphe BOURRAND** (dit ANDRE-JEAN) autre grand dirigeant de notre Fédération,

3ème rang cinquième en partant de la droite

Roger PASCRÉ aurait eu 100 ans cette année. Né le 12 janvier 1912 à Paris dans une famille modeste, il sort premier de la promotion 1932 de l'Ecole de Physique-Chimie de Paris. Il épouse la cause révolutionnaire, ce qui lui valut d'être licencié par 2 fois , adhère à la CGT-U en 1934 ainsi qu'au Parti Communiste Français.

Il sera élu secrétaire de notre Fédération en 1945, puis secrétaire général de 1960 à 1978.

Il a laissé une empreinte forte dans notre Fédération comme à la Confédération. Ceux qui l'ont connu, ceux qui ont travaillé avec lui se rappellent de sa capacité de travail, de sa clairvoyance, de son intelligence et de sa vision du syndicalisme.

Il est toujours difficile de résumer la vie et l'activité d'un militant à quelques points, nous avons donc du choisir quelques lignes fortes : les Ingénieurs et Cadres, les Conventions Collectives, l'activité internationale, qui toutes restent des batailles syndicales d'importance et toujours actuelles.

Roger PASCRÉ est donc ingénieur en 1932, une de ses premières préoccupations après son adhésion à la CGT-U est d'organiser les Ingénieurs et Cadres des Industries Chimiques. En 1939, Avec ANDREJEAN et Victor RENELLE, il créera le Syndicat des Ingénieurs et Cadres des Industries Chimiques. Il avait adhéré en 1934 à la CGT-U Pétrole de Frontignan. De par son activité militante, il sera muté au laboratoire d'Aubervilliers, d'où il sera licencié en 1935. Il sera licencié une seconde fois en 1936 de la Société Française des Carburants de Saint Ouen.

En 1945, secrétaire de la Fédération, secrétaire du SNICIC, il milite pour le rassemblement des Ingénieurs et Cadres avec les autres catégories de personnel dans chaque fédération. Il sera en 1946, le premier secrétaire général du « Cartel Confédéral des Cadres » qui donnera naissance ultérieurement à l'UGICT.

Dès 1936 il devient « spécialiste » des Conventions Collectives, activité qu'il continuera à la Fédération en suivant, en particulier, celle de la Chimie. Après 1978 et la fin de son mandat de secrétaire général de notre Fédération, il apportera ses explications, son expérience des conventions au sein de la Confédération, il siègera au nom de la CGT dans la Commission supérieure des Conventions Collectives.

Dans cette même démarche, il participe dès 1950 aux négociations avec le patronat et les pouvoirs publics sur le SMIG, sur le pouvoir d'achat et les « budgets types ».

Il sera un artisan convaincu de la création d'un secteur « politique revendicative » à la Confédération, lequel sera constitué en 1968, et dans lequel, il viendra tout naturellement trouver sa place (et quelle place !) en 1978, lorsqu'il laisse à Jean Vincent le secrétariat général de sa Fédération.

Ces acquis sont aujourd'hui dans la ligne de mire du patronat avec la volonté de vider les Conventions Collectives de leurs garanties au travers des compétences, salaires annuels, emploi… et de faire baisser le SMIC avec le remboursement des cotisations sociales, soit quelques 45 % du salaire.

Enfin, avec la mise en place d'une Organisation Internationale, la FSM, et sa branche chimie, l'ICPS dont il devient vice président puis président en 1959, il va impulser le travail revendicatif avec la Charte de l'Homme au travail et mener la bataille contre les multinationales, en particulier celles du pétrole et en contribuant à la mise en place d'un « comité antimonopoliste ». En 1995, les camarades algériens nous rappelaient lors d'une délégation en Algérie les deux conférences tenues à Alger.

L'action militante de Roger PASCRÉ ne s'est pas arrêtée à la fin de son mandat fédéral, il l'a poursuivie auprès de la Confédération tout en continuant de participer à la vie fédérale, de par ses visites et échanges avec les camarades en activité, ce tant que les forces physiques le lui ont permis.

Roger est décédé le 11 décembre 1996 et ceux qui l'ont connu, qui ont œuvré à ses cotés s'en souviennent.

Dans les années 30, alors que la classe ouvrière constituait l'essentiel du salariat, l'idée que les contremaîtres, les ingénieurs et les chefs de service étaient aussi des salariés, était non seulement une idée neuve mais une idée choquante pour beaucoup. Pour le plus grand nombre, la frontière entre classes sociales passait entre les ouvriers et ….les autres.

On peut considérer comme l'une des fiertés de la CGT d'avoir su, très tôt, voir plus juste et plus loin et d'avoir en conséquence, au prix de nombreuses incompréhensions et disputes en son sein même, su proposer aux autres catégories de salariés des formes d'activité syndicale et des structures adaptées à leurs besoins.

C'est ainsi que dès 1935, on trouve dans les archives de notre Fédération la trace des activités d'un Syndicat des Techniciens des Industries Chimiques et Connexes qui publie, notamment des études d'une grande modernité de ton sur les maladies et les risques professionnels dans la Chimie et le pétrole. Roger PASCRE sera élu en 1936 secrétaire général non permanent du syndicat.

Des traces de débats de l'époque montrent aussi que deux « lignes » (on dirait aujourd'hui deux conceptions) s'affrontent. L'une voudrait que les ingénieurs et contremaîtres syndiqués à la CGT mettent leurs compétences au service de la classe ouvrière, soient en quelque sorte un bureau d'études dans la CGT. L'autre, qui s'imposera finalement, estime que la classe ouvrière est tout à fait apte à tenir elle-même ce rôle et que les salariés des autres catégories peuvent être dans la CGT sur la base exclusive de la défense de leurs intérêts matériels et moraux, collectifs et individuels.

C'est de ce débat que naît le Syndicat National des Ingénieurs et Chefs de Services des Industries Chimiques, enregistre sous le numéro 8118 le 27 janvier 1939 par la préfecture de la seine, ce qui en fait sinon le premier, du moins l'un des tout premiers syndicats de cadres de notre pays. Parmi ses dirigeants historiques, on peut citer Roger CREPEAUX, Adolphe BOURRAND et Victor RENELLE.

Sur la période 39/45, le Syndicat des Ingénieurs et Cadres compte de nombreux morts au combat, comme Victor RENELLE, fusillé à Châteaubriant le 22 octobre 1941, des déportés, des résistants connus par la suite que par leurs noms de guerre : Adolphe BOURRAND devient ANDRÉ-JEAN, Roger CREPEAUX devient Roger PASCRE, contraction de PASCAL, ingénieur comme lui de l'école de Physique Chimie de Paris, et CREPEAUX, son nom.

Dès le début de 1945, le syndicat se restructure pour s'adapter à la nouvelle situation. Il tient le congrès les 28 et 29 juillet 1945 dans la salle des Sociétés Savantes à Paris et c'est là qu'il prend le nom qu'il porte aujourd'hui : le Syndicat National des Ingénieurs et Cadres des Industries Chimiques (SNICIC).

Les documents de ce congrès frappent par leur modernité dans l'analyse des problèmes revendicatifs, qu'il s'agisse des conventions collectives, du droit des inventeurs salariés, des horaires de travail etc… On est bien en présence d'un syndicalisme véritable, offensif et non d'un syndicalisme sentimental où les cadres se mettraient au service de la classe ouvrière comme pour se faire pardonner des privilèges et une collusion avec le capital.

Le SNICIC et ceux qui l'animent, en particulier PASCRE, vont jouer un rôle de première importance dans l'élaboration du régime de retraite des cadres et la mise sur pied de la fameuse convention de 1947 dont PASCRE est l'un des signataires. Une fois ce régime créé, il fallut le défendre et on retrouve souvent PASCRE dans les délégations de la CGT, rencontrant le patronat ou les pouvoirs publics. Histoire ? Non, actualité ! Car en 1994, le régime des retraites des cadres est plus que jamais attaqué et, dans la CGT, l'un des principaux animateurs de la bataille pour sa défense est Vlady FERRIER qui a été longtemps secrétaire général du SNICIC.

On retrouve le SNICIC dans la lutte contre le colonialisme. Son trésorier, notre camarade POCHARD, mort fin avril 62 des coups reçus lors de la manifestation du 8 février 62 (Charonne).

Le SNICIC, élargi aux délégués médicaux, continue son activité. Et là où la CGT présente des candidats aux élections professionnelles, les résultats (15 à 20 %) sont là qui montrent l'étendue du possible.

CONFÉRENCE ANTIMONOPOLISTIQUE DES TRAVAILLEURS DU PÉTROLE DE LA MÉDITERRANÉ, DE LA MER NOIRE ET DU MOYEN-ORIENT. (4/6 avril 1968)

Comme nous l'avons dit, une des préoccupations de Roger PASCRÉ furent les questions internationales. Devenu président de ICPS, branche chimie, pétrole, caoutchouc… de la FSM, il travaillera à rassembler les salariés des différents pays sur la solidarité, la paix et la lutte contre les armes chimiques, les revendications avec la Charte de l'Homme au travail (conditions de travail, environnement, qualifications, formation professionnelle,…) et les questions économiques, en particulier celles liées au pétrole, cause de toutes les guerres sur la dernière période (Iran, Irak, Koweït, Afghanistan, Nigéria, Angola, Lybie,…).

Autant de questions qui demeurent d'actualité.

La Conférence d'Alger de 1968 témoigne par le choix du pays, les thèmes, les axes revendicatifs de la modernité, de l'actualité d'une telle initiative.

Le 13 mars 1950, la FNIC CGT crée, avec 17 autres organisations, l'Union Internationale des Syndicats des Industries Chimique (UISIC). En 1954 les Syndicats du pétrole rejoignent l'UISIC qui devient UISTICPS dont le sigle deviendra l'ICPS.

Les 29 et 30 mai 1964 à Genève, la commission du Pétrole de l'ICPS décide d'organiser une rencontre des syndicats des industries du pétrole des pays du Bassin méditerranéen et des pays du Moyen-Orient. Sur la base et les expériences de cette rencontre, il voulait tenir une rencontre des Syndicats des pays d'Amérique latine, puis une rencontre des pays de l'Est asiatique.

Le groupe de travail de la Commission du Pétrole est composé des camarades Aldo TRESPIDI Italie, Roger PASCRÉ France, Président de l'ICPS, V. S. KRIVITCH Union soviétique et Ion ISTRATÉ Roumanie.

Le 12 novembre 1964 lors de la réunion de la commission à Prague et compte tenu de l'initiative prise par le congrès constitutif de la Fédération Nationale du Pétrole et du Gaz d'Algérie (1/4 octobre 1964), de convoquer une conférence internationale, le secrétariat de l'Union Internationale demande aux organisations affiliées de prendre toutes initiatives, notamment en direction de la Fédération Algérienne ou, de répondre aux initiatives de cette dernière pour faire prévaloir les décisions adoptées à Genève : la conférence doit comprendre les pays du Bassin méditerranéen, de l'Europe (pays socialistes et pays capitalistes), du Proche et Moyen Orient.

Le 8 mars 1966 à Rome, les représentants des organisations syndicales (Algérie, France, Italie, Maroc, URSS, Roumanie, Yougoslavie) décident de constituer un comité provisoire d'organisation. Il sollicite, sans exclusive, la collaboration des syndicats qui seraient prêts à y participer.

Dix-sept pays participeront à cette première conférence qui se tient à Alger, 6 ans après l'indépendance de l'Algérie : Algérie, Aden, Bulgarie, Chypre, France (FNIC CGT), Irak,

Conférence d'Alger

Italie (CGIL), Jordanie, Koweït, Liban Maroc, République Arabe Unie, Roumanie, Soudan, Syrie, URSS, Yougoslavie. Les représentants des syndicats de Lybie ayant été arrêtés et emprisonnés peu avant leur départ. Les syndicats d'Iran feront parvenir un rapport sur l'industrie pétrolière et pétrochimique, le pillage des monopoles, les conditions de vie et de travail dans cette industrie. La Fédération Panarabe des pétroles, l'Union Internationale de le Chimie, du Pétrole (F.S.M.) seront également présentes

La conférence analysera la situation, en particulier sur le rôle néfaste du Cartel International du Pétrole et des gouvernements qui entravent la liberté, l'existence même des syndicats ou s'opposent aux libertés syndicales et à l'exercice du droit de grève, à la puissance du Cartel due à la domination qu'il exerce sur les ressources pétrolières, du raffinage à la distribution du pétrole dans maints pays.

Il définira les revendications des travailleurs de l'industrie pétrolières : Salaires, durée du travail, hygiène et sécurité dont indemnisation des absences suite accident, maladie, retraite, formation professionnelle et promotion, plein emploi, rôle place et droits des syndicats.

Il proposera la nationalisation totale de l'industrie pétrolière de la recherche à la distribution. Un comité permanent sera mis en place : Algérie, France, Irak, Italie, République Arabe Unie, URSS, Yougoslavie. Ce Comité aura pour tâche de maintenir les liens fraternels, s'efforcer d'étendre les liens à tous les syndicats d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient, aider aux luttes antimonopolistes, suivre l'évolution de la politique du Cartel, de ses alliés, agir pour la convocation d'une conférence mondiale de tous les syndicats des travailleurs du pétrole quelle que soit leur affiliation internationale.

Outre la résolution générale, plusieurs appels, messages seront adoptés à l'unanimité :

- ***Soutenir la lutte des travailleurs et des peuples arabes contre l'impérialisme et ses agents, qui ont fait d'Israël une base d'agression….contraindre Israël au respect des décisions de l'ONU.***
- ***Au peuple et aux travailleurs vietnamiens.***
- ***A la solidarité en faveur des travailleurs victimes de la répression.***
- ***Un télégramme de protestation au roi Idriss Snoussi de Lybie.***
- ***Un télégramme aux autorités marocaines exigeant la libération de Mahdjoub Ben Sedik, président de l'Union Marocaine du Travail et de l'Union Panafricaine du Travail.***

UN CAMARADE, UN CAPITAINE C.G.T. AU LONG COURS, UN AMI
(Témoignage de René VINCENT, ancien secrétaire fédéral)

Convaincu de la résistance à apporter au capitalisme sous quelque forme qu'il se présente, il m'est resté de lui en mémoire cette fermeté militante qui l'a conduit dès les années 62 – 64 à faire monter la résistance contre le « CARTEL MONDIAL DU PETROLE » .

Il était profondément convaincu du nécessaire regroupement des forces sociales, économiques, syndicales et progressistes pour résister à cette domination, sans partage des richesses, issues de l'exploitation « contre économique » de cette énergie par ce cartel.

Nous avions déjà vécu avec lui les effets de cette exploitation sans limites en IRAK en 1972 (avant Hussein), lors d'une réunion du « comité anti monopoliste du pétrole créé en avril 1968 » puisque dans ce pays producteur de pétrole où B.P. dominait depuis 50 ans, 90 % de la population était encore analphabète et vivait dans le dénuement le plus total. Les peuples de ces pays et les salariés du pétrole étaient les « oubliés » dans la répartition de ces richesses.

De bons échanges, des discours positifs et empreints de la volonté affichée des délégations, de représentants de pays ayant nationalisé le pétrole, de notre intervention FNIC CGT, ne suffisaient pas à rassembler l'ensemble des participants sur un texte final commun, préconisant une plus grande résistance contre les compagnies pétrolières dominantes, pour les nationalisations et les accords mutuellement avantageux ….

Alors, là, j'ai vécu une fin de conférence inoubliable où, malgré bien des résistances, PASCRE et on peut le dire avec fierté – lui essentiellement – a provoqué une réunion du bureau de la conférence … commencée en fin de séance … mais avant la clôture des travaux.

Et j'ai pu suivre, quasi éberlué de tant de force de persuasion, durant plus de la moitié de la nuit, PASCRE, seul, démontant toutes les résistances, les réticences et aussi quelques oppositions, proposant des modifications constructives …. Pendant que, dans la salle de conférence, les quelques 1000 délégués attendaient, dormaient, discutaient …

Le BIT à Genève en Janvier 1973. Roger Pascré et Jean Vincent

Et au bout de toutes ces heures, le bureau de la conférence annonçait un communiqué commun UNANIMEMENT ADOPTE … sans doute à l'origine, quelques années plus tard (1980) de modifications positives dans la composition de la représentation des nations et des syndicats au sein des sessions du pétrole au B.I.T. de GENEVE.

Les multinationales pétrolières ont eu longtemps du mal à se remettre de cette unité …

Mais le plus bel exemple que j'ai vécu avec mon camarade J.C. LEROY (malheureusement disparu) de rassemblement des forces mondiales opposées au cartel, fut celui de la conférence mondiale anti monopoliste du pétrole qui s'est tenue à ALGER en mars 1975 et à laquelle 47 organisations du monde entier participaient.

Était-ce la cigarette qu'il roulait qui lui donnait cette résistance … sans doute pas … plutôt sa volonté de parvenir à mobiliser toutes les forces possibles contre ces dominants exploiteurs. C'est toujours nécessaire aujourd'hui !

FERME SUR LES PRINCIPES, UNITAIRE, CONVAINCRE, CONFIANCE

(Témoignage de Gérard LUCAS, ancien secrétaire fédéral)

J'ai rencontré Roger, PASCRÉ ou Le Grand comme on le nommait, pour la 1er fois au congrès de Vichy, en avril 1970, auquel j'étais délégué du syndicat ouvriers de la région parisienne, et où j'ai été élu membre de la CEF .

Lors de ce congrès, j'ai tout de suite été mis dans le bain, car si l'attitude était fraternelle à mon égard, elle était critique et ferme vis-à-vis de mon syndicat (le plus important de la fédération à l'époque) avec lequel la Fédération rencontrait de gros problèmes.

En 1972, Roger me fait appeler et en compagnie de Michel VERDON, Secrétaire Fédéral qui suivait la région parisienne, me propose de devenir permanent pour mettre en place la décentralisation des syndicats d'entreprise et créer l'Union Régionale parisienne. Me sentant insuffisamment formé, Roger m'a convaincu en m'assurant de son soutien pour mener à bien cette tâche. Je me souviens de sa déclaration : « tu es le plus mal placé pour juger de tes capacités et de tes potentialités. » et il a évoqué POULMARCH, fusillé à Chateaubriand ancien secrétaire de mon syndicat.

Ce qui m'a le plus impressionné chez Roger c'est sa capacité à allier l'expérience et l'histoire avec les possibilités d'avancées, notamment sur les salaires (il a été le créateur de notre revendication de barème de salaires garantis) et sur les conventions collectives (il était un des plus grands spécialistes au niveau confédéral). J'ai pendant plusieurs années, comme membre du bureau fédéral, participé aux réunions paritaires de la chimie avec Roger, fin négociateur, recherchant toujours l'union avec les autres délégations (CFDT-FO-CGC-CFTC). Il savait s'opposer aux délégations patronales avec des arguments sociaux, financiers, techniques, politiques.

Il était respecté de tous y compris par la délégation patronale.

A cette époque (1972/1975) Edmond MAIRE représentait la CFDT, un dénommé LABI pour FO et CHARPENTIER pour la CGC. Il se faisait fort de les convaincre du bien fondé de nos propositions revendicatives. Quand il intervenait pour la CGT, les autres délégations syndicales faisaient silence et, on peut dire, admiraient sa capacité à lire dans le texte, les journaux économiques en anglais, en allemand, en espagnol (il parlait également le russe)

Roger c'était aussi le militant antifasciste, s'opposant au coup de force de la délégation CSL de Simakis qui avait envahi la chambre patronale à l'occasion d'une paritaire, le 11 septembre 1973, et il refusa de continuer la négociation tant que ces fachos étaient présents.

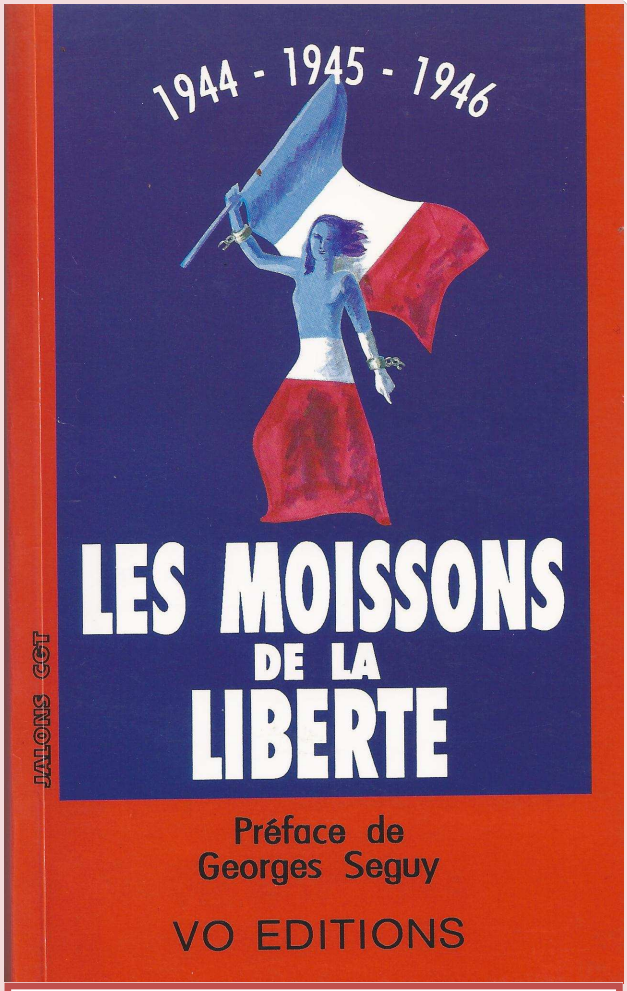

« Livre écrit par Roger PASCRÉ »
1995

Nous devons à Roger PASCRÉ de nombreuses avancées et accords dans l'industrie chimique.

Au niveau international comme dirigeant de notre ICPS (structure professionnelle de la FSM) il faisait des miracles en faisant accepter des déclarations à des délégations aussi diverses que celles des pays arabes, du camp socialiste, du tiers monde.

Roger, le Grand, a formé des centaines de militants de notre Fédération dont beaucoup sont devenus secrétaires fédéraux ou membres du bureau. Il m'arrive, encore aujourd'hui, en lisant la presse politique ou syndicale, de me demander ce qu'aurait dit ou fait le Grand sur ce sujet.

UN VECU DANS LA FEDERATION
(Témoignage de Chantal MAZINGUE-HERVO, Salariée à la Fédération)

Mon école de la vie, je l'ai apprise à la Fédération en y étant embauchée comme dactylo en 1970.

A 18 ans, je sortais du collège d'enseignement technique, le monde syndical, j'y avais été confronté en 1968 au travers d'un père militant, responsable du syndicat CGT de son entreprise.

Une amie m'a dit qu'à la CGT, on cherchait à recruter une dactylo, je n'ai pas hésité et je me suis présentée, j'ai passé un test de dactylo sur une très vieille machine à écrire, test qui a été positif.

C'est à la Granges aux belles, avec les hommes et les femmes de cette époque que je suis entrée « en religion » si l'on peut dire, à leur contact, leur écoute et surtout par l'apport de notre Général, Roger PASCRE.

Cela n'a pas été facile, il fallait gagner « ses galons » de « grouillote », car dernière arrivée, il fallait tout apprendre, remettre en question tout ce que l'on vous avait appris en cours pour devenir une bonne secrétaire mais les camarades avec qui l'on travaillait étaient là pour vous enseigner les fondamentaux de l'organisation syndicale et surtout vous faire prendre votre place en tant que *salariée et militante de celle-ci.*

La Grange-aux-Belles—siège de la FNIC jusqu'en 1980

Un travail impressionnant, comme l'était le Général, déjà par sa taille, qui vous appelait pour dicter le courrier, un bloc de sténo bien rempli, que ce soit en direction des militants responsables de syndicats, des patrons de nos grandes entreprises, des représentants des chambres patronales…

A 18 ans, sans expérience, c'était impressionnant, on se rendait dans « son antre » comme il disait. Il vous regardait avec un petit air amusé derrière ses grosses lunettes, sachant parfaitement que vous étiez très impressionnée devant les tonnes de documents empilés en tas tout autour de lui et dont il sortait si aisément les missives auxquelles il se devait de répondre. Tout le temps que durait la dictée, il regardait votre crayon courir sur le bloc et parfois se rendait compte que vous bloquiez et cela pouvait signifier un manque de compréhension, alors il expliquait logiquement, syndicalement et politiquement le pourquoi et le comment.

Cette écoute sur la compréhension de ses raisonnements lui tenait à cœur. Je me souviens avoir eu en charge des circulaires explicatives et politiques de 65 pages manuscrites, écrites sur des papiers de récupération de ses précédents écrits, ceci par soucis d'économie.

Par contre, moi petite « grouillote », et en apprentissage de ce monde revendicatif par les écrits uniquement, je pouvais, je me devais même, de faire part de mes interrogations si je ne comprenais pas le contenu de ce que je frappais. Ce qui m'est arrivée à plusieurs reprises et j'allais donc trouver PASCRE, il m'écoutait et reprenait son ouvrage en disant « si, elle, ne comprend pas, c'est qu'en bas on risque de ne pas comprendre ». Par contre, vis-à-vis de nos camarades élus à la Fédération, il était plutôt assez intransigeant…eux, ils devaient avoir tout compris.

PASCRE, tout comme les secrétaires fédéraux de l'époque, profitaient du moment du repas, que nous prenions tous ensemble dans notre petite cantine (un local dévolu pour cela au 1er étage de la Grange aux Belles) pour nous conter, faire le compte rendu, de leur participation aux initiatives dans les syndicats et surtout des joutes verbales durant les réunions paritaires aux sièges des chambres patronales, et là PASCRE était le maître incontesté de ce que devait être un véritable dialogue social, que ce soit en direction des membres des délégations des diverses organisations syndicales et bien sûr vis-à-vis des patrons qu'il avait face à lui.

Mais quelle école j'ai eue et quel apport militant j'ai reçu de notre camarade Roger PASCRE, tout comme l'ensemble des militants qui l'entourait, qu'il a formé et avec qui j'ai œuvré et milité tout au long de ces nombreuses années.

Merci, monsieur Roger CREPEAUX, dit PASCRE.

Préparons l'AVENIR

Inscrivez-vous vite !

La période que nous vivons, avec la place donnée à Le PEN dans les sondages et sa promotion médiatique, la dérive de l'UMP pour banaliser ses idées, avec GUEANT et les « valeurs » proposées par SARKOZY, la crise économique et sociale que nous vivons en Europe, nous amène à réfléchir sur ce qu'il convient de faire.

Des similitudes, de plus en plus fortes, existent avec la période des années 30. Quels enseignements en tirer et quelles perspectives ?

Le Colloque des 20 et 21 mars devrait permettre d'éclairer les militants.

Je vous en rappelle le contenu :

Mardi 20 mars matin

1914-1943 :
Rappels historiques et activités patronales (intervenant : Annie LACROIX-RIZ)

Mardi 20 mars après-midi

1920-1947 :

La politique du patronat français, et celui de la chimie en particulier, des ententes avec le patronat allemand jusqu'à la collaboration (intervenant : Annie LACROIX-RIZ)

Mercredi 21 mars matin

1944 à nos jours (intervenant CHSIC)

- *Intervention de CIDECOS sur la crise*
- *Intervention de la Fédération*

INSCRIPTION

Le syndicat CGT de l'entreprise :

Adresse :

CP : Localité :

☎ ▸

🗎 ▸

💻 ▸

S'engage à assurer la participation : *Nbre participants*

A retourner à la FNIC CGT–case 429/263, rue de Paris/93514 Montreuil cedex

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0148188036 - Fax. 0148188035